

Avec un énoncé clair sur l'utilisation équitable la loi tant attendue sur le droit d'auteur sera plus équilibrée

Toronto, 29 septembre 2011 – Access Copyright constate avec plaisir que le gouvernement canadien réitère son engagement à moderniser la Loi sur le droit d'auteur. La *Loi sur la modernisation du droit d'auteur* est une mesure législative anticipée depuis longtemps.

Access Copyright exprime des réserves, car le libellé actuel des nouvelles exceptions dans la loi, y compris l'expansion du droit de l'utilisation équitable pour inclure l'éducation, aurait des répercussions sévères sur l'industrie de l'édition et réduirait considérablement les rentrées d'argent sur lesquelles créateurs et éditeurs comptent pour leurs revenus et continuer leurs investissements.

« Access Copyright trouve encourageant l'engagement de monsieur James Moore, ministre du Patrimoine, qui vise à assurer par le processus législatif que le libellé du projet de loi reflète les objectifs de la politique énoncée. Nous envisageons avec plaisir de travailler avec monsieur Moore, monsieur Christian Paradis, ministre de l'Industrie et avec le comité législatif pour appuyer les amendements à l'énoncé sur l'utilisation équitable dans le projet de loi, » a dit madame Maureen Cavan, directrice administrative d'Access Copyright. « Un langage clair donnera lieu à une solution équilibrée répondant aux besoins des consommateurs, tout comme à ceux des créateurs. »

Access Copyright, The Canadian Copyright Licensing Agency, est un organisme sans but lucratif fondé par des créateurs et éditeurs canadiens pour répondre aux besoins des utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur, tout en assurant une compensation équitable pour cette utilisation. Access Copyright représente quelque 9000 auteurs et éditeurs canadiens. Access Copyright collabore avec des organismes de tous les secteurs pour les aider à exercer leurs activités en toute légalité en leur fournissant l'accès à des licences qui leur permettent l'utilisation légitime d'œuvres publiées protégées par le droit d'auteur. Pour en apprendre davantage sur le droit d'auteur ou sur Access Copyright vous pouvez nous visiter sur le site www.accesscopyright.ca

-30-

Adresser les demandes de renseignements des médias à :

Access Copyright

John Provenzano, directeur des communications

416 868.1620 poste 292

jprovenzano@accesscopyright.ca